



**Convention sur l'élimination  
de toutes les formes  
de discrimination à l'égard  
des femmes**

Distr. générale  
9 mai 2005  
Français  
Original: anglais

---

**Comité pour l'élimination de la discrimination  
à l'égard des femmes**

**Trente-troisième session**

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

5-22 juillet 2005

**Application de l'article 21 de la Convention  
sur l'élimination de toutes les formes  
de discrimination à l'égard des femmes**

**Rapports présentés par les institutions spécialisées  
des Nations Unies sur l'application de la Convention  
dans les domaines relevant de leurs compétences**

**Note du Secrétaire général**

**Additif**

**Organisation des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture**

Au nom du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le 23 mars 2005 le Secrétariat a invité l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à présenter au Comité un rapport sur les informations que lui avaient fournies les États au sujet de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans les domaines relevant de ses compétences, rapport qui viendrait compléter les informations contenues dans les rapports des États parties à la Convention qui doivent être examinés à la trente-troisième session du Comité. Les autres informations demandées par le Comité concernent les activités et programmes de l'UNESCO ainsi que ses décisions de principe tendant à promouvoir l'application de la Convention. Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport présenté par l'UNESCO comme suite à la demande susmentionnée.

---

\* CEDAW/C/2005/II/1.



## Annexe

### **Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

#### **I. Introduction**

1. Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes tiendra sa trente-troisième session du 5 au 22 juillet 2005, au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Au cours de cette session, il examinera les rapports des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Gambie, Guyana, Irlande, Israël, Liban et République populaire démocratique de Corée.

2. Aux termes de l'article 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les institutions spécialisées sont invitées « à soumettre des rapports sur l'application de la Convention dans les domaines qui entrent dans le cadre de leurs activités », et à fournir des informations sur les activités, programmes et politiques récents susceptibles de promouvoir l'application de l'article 10 et de tout autre article connexe de la Convention. À la section II du présent rapport, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) récapitule les activités qu'elle a menées pour appliquer la Convention au sein même de l'Organisation; aux sections III et IV, elle rend compte des mesures qu'elles a prises en vue d'appliquer la Convention dans les pays considérés.

#### **II. Contribution de l'UNESCO à l'application de la Convention**

3. En application de sa stratégie à moyen terme pour 2002-2007, l'UNESCO a adopté une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans ses activités de planification, de programmation, d'exécution et d'évaluation des politiques, et ce, pour tous ses domaines de compétence, en vue de promouvoir le renforcement du pouvoir d'action des femmes et l'égalité des sexes. Afin de prendre en compte et de promouvoir les priorités des femmes et leur point de vue concernant les objectifs et les approches du développement, elle élargit leur participation à tous les niveaux et dans tous ses domaines d'intervention. Les activités et programmes régionaux mis en place en faveur des filles et des femmes d'âges divers, notamment des jeunes femmes et des femmes âgées, sont axés sur la création de réseaux de contacts, l'échange d'informations, le partage des connaissances et l'établissement de relations par-delà les frontières et les différences culturelles, dans le cadre de la Déclaration et du Programme d'action des Nations Unies pour une culture de paix. La promotion et l'application de la Convention et de tout autre instrument normatif international de défense des droits humains des femmes restent pour l'UNESCO une priorité absolue.

### III. Mesures prises par l'UNESCO pour appliquer les dispositions de la Convention dans les pays dont les rapports seront examinés à la trente-troisième session du Comité

#### Bénin

#### Statistiques de base – Population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers)*			Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	8 439	4 253	4 186	101,6

Année	Scolarisation (enseignement primaire)**						Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002 <sup>a</sup> (brut)	109 <sup>a</sup>	127 <sup>a</sup>	92 <sup>a</sup>	71 <sup>†</sup>	84 <sup>†</sup>	58 <sup>†</sup>	0,72 <sup>a</sup> -0,69 <sup>a</sup>
1999/2000 (net)							

Année	Scolarisation (enseignement secondaire)***						Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002 <sup>a</sup> (brut)	28 <sup>a</sup>	38 <sup>a</sup>	17 <sup>a</sup>	20 <sup>†</sup>	27 <sup>†</sup>	13 <sup>†</sup>	0,46 <sup>a</sup> -0,48 <sup>a</sup>
2000/2001 (net)							

Année	Scolarisation (enseignement supérieur)****			Indice de parité des sexes (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Hommes	Femmes	
1999/2000	4	6	1	0,24

Année	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants <sup>7</sup>		
	Total	Hommes	Femmes
1999	309	504	121

(Voir notes page suivante)

(Notes des tableaux)

- \* *Source* : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, *World Population Prospects: The 2004 Revision et World Urbanization Prospects: The 2003 Revision*, « [Country] Demographic profile: Medium variant 1950-2050 », <<http://esa.un.org/unpp>>; 11 avril 2005.
- \*\* *Source* : <<http://stats.uis.unesco.org/TableView/tableView.aspx?ReportId=51>>.
- \*\*\* *Source* : <<http://stats.uis.unesco.org/TableView/tableView.aspx?ReportId=52>>.
- \*\*\*\* *Source* : <<http://stats.uis.unesco.org/TableView/tableView.aspx?ReportId=47>>.
- α *Source* : Institut de statistique de l'UNESCO, secteur de l'éducation, fichier Excel <Primary\_Secondary\_WGE\_9802>, feuilles de calcul « Gross Enrolment Ratio (GER), avr-05 » et « Net Enrolment Ratio (NER), avr-05 ».
- β *Source* : Institut de statistique de l'UNESCO, secteur de l'éducation, fichier Excel <Tertiary\_WGE\_9802>, feuille de calcul « Gross enrolment ratio in tertiary education (ISCED 5 and 6), avr-05 ».
- γ *Source* : Institut de statistique de l'UNESCO, secteur de l'éducation, fichier Excel <Tertiary\_WGE\_9802>, feuille de calcul « Number of students per 100000 inhabitants in Tertiary education, avr-05 ».
- Données non disponibles.
- † Estimation de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

## Activités menées dans le cadre du Programme de l'UNESCO

### Secteur de la culture

#### 1. *Projet de lutte contre la traite des êtres humains en Afrique de l'UNESCO*

Ce projet a été lancé en 2004 dans le cadre du programme global de lutte contre la pauvreté de l'UNESCO. Le Togo et le Bénin sont deux des six pays pilotes en Afrique. Les autres sont le Nigéria, le Lesotho, le Mozambique et l'Afrique du Sud.

Ce projet contribue à l'application des articles suivants de la Convention :

- Articles 2 f), 3, 5, 10 et 14 grâce à des activités de sensibilisation, ciblant les intervenants locaux dans les domaines du droit, des douanes et des pratiques qui constituent des actes de discrimination à l'égard des femmes et les exposent au risque de la traite;
- Article 6 du fait de la nature même du projet.

L'objectif est de combattre la traite des êtres humains en Afrique en préconisant la prise de mesures adaptées à la culture, et fondées sur une analyse rigoureuse des facteurs qui conduisent à la traite des femmes et des enfants.

Le projet comprend les activités décrites ci-après :

- i) Mener des recherches dans six pays pilotes (dont le Bénin et le Togo) sur les facteurs liés à la traite des êtres humains (manque d'information, VIH/sida, pratiques traditionnelles nuisibles, lacunes dans la législation et les politiques, etc.) et entreprendre une analyse du lien de causalité entre la pauvreté, les migrations et l'exploitation;
- ii) Avoir recours à la méthode participative afin de prendre en compte les besoins particuliers de la population et le contexte socioculturel;

iii) Recenser et diffuser les meilleures pratiques pour lutter contre l'exploitation des femmes et des enfants migrants;

iv) Organiser des ateliers et des campagnes de sensibilisation à l'échelle régionale en vue de susciter l'adoption de politiques novatrices et de renforcer les capacités de la société civile (droits des femmes et des enfants, médias, autorités religieuses et notables), en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales locales.

2. *Projet commun UNESCO/ONUSIDA intitulé « Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida »*

Ce projet contribue à l'application de l'article 2 f) (« Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes ») et de l'article 5 a) (« Modifier les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ») de la Convention.

Compte tenu de la vulnérabilité accrue des jeunes filles et des femmes au VIH/sida et de la féminisation générale de l'épidémie, les questions liées aux femmes sont prises en compte dans toutes les activités menées à ce titre. Ce projet vise à analyser les facteurs socioculturels qui rendent les femmes vulnérables et à promouvoir, notamment, des schémas socioculturels qui favorisent l'égalité des sexes dans le domaine de la prévention.

Dans le cadre de la campagne d'ONUSIDA organisée sur le thème « Femmes, filles et VIH/sida » au siège de l'UNESCO, on peut mentionner deux manifestations récentes liées aux objectifs du Comité :

- En 2004, à l'occasion de la Journée de la femme, une réunion-débat a été organisée sur le thème « La réponse culturelle de l'Afrique au VIH/sida : les femmes en lutte », qui a rassemblé de nombreux spécialistes de la question. Cette réunion a été organisée avec la participation et à l'intention des organisations de femmes africaines s'intéressant au VIH/sida;
- En 2004, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, une table ronde a été organisée en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Centre régional d'information et de prévention du sida/Île-de-France (CRIPS) sur le thème « Femmes migrantes et VIH/sida dans le monde : une approche anthropologique ». D'éminents spécialistes de l'anthropologie et de la démographie ont analysé l'extrême vulnérabilité des femmes face au VIH/sida dans différentes régions du monde et ont appelé l'attention sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre ce fléau, à la fois dans leur pays d'origine et dans leur pays de résidence. Le compte rendu des débats de la table ronde sera publié en 2005.

3. *Centre du patrimoine mondial : protection et mise en valeur du patrimoine physique en collaboration avec l'EPA dans les pays du Groupe d'Accra*

Une assistance est offerte pour la mise en œuvre de plans-cadres visant à préserver, à conserver et à mettre en valeur des centres-villes historiques au Bénin,

en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo. Les objectifs de ce projet sont notamment les suivants :

- Renforcement des capacités de préservation, de conservation, de mise en valeur et de gestion des autorités et des collectivités locales;
- Stratégie pour la réduction de la pauvreté;
- Questions concernant les femmes.

**Thème intersectoriel : élimination de la pauvreté,  
en particulier de l'extrême pauvreté**

*Contribuer à l'élimination de la pauvreté en renforçant la sécurité commune  
au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Bénin*

Ce projet vise à contribuer à l'élimination de la pauvreté et au renforcement de la sécurité commune grâce à une approche intersectorielle et pluridisciplinaire. Outre les organisations non gouvernementales (Caritas, Aide et Action et d'autres), les principaux partenaires sont l'Ambassade du Canada au Niger, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) (1 495 250 francs CFA), le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (5 000 dollars), le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme alimentaire mondial. Pendant la période considérée, les résultats ci-après ont été obtenus :

- i) Évaluation initiale des projets et des travaux concernant le lien entre la pauvreté et les droits de l'homme, réalisés par les comités nationaux de suivi créés au Mali et au Niger, entreprise lors d'une réunion tenue sur l'île de Gorée (Sénégal) en mars-avril 2004. Cette réunion a permis de porter le débat aux niveaux national et régional et de déterminer les mesures à prendre dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté, principalement des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté;
- ii) Participation des collectivités les plus défavorisées à la prise de décisions au niveau local. Dans les trois villages (au Burkina Faso, au Mali et au Niger), des comités de gestion créés au niveau de la collectivité ont surveillé l'exécution des activités (avec l'aval des collectivités locales). Destinées en particulier aux femmes et aux filles, ces activités concernaient notamment l'approvisionnement en eau, l'alphabétisation, la formation à des activités rémunératrices, le microcrédit, etc.

**Programme de participation et aide d'urgence**

1. Pour l'exercice biennal 2004-2005, le Bénin, en sa qualité d'État membre ou de membre associé du Programme de participation ou au titre de l'aide d'urgence, a reçu 22 000 dollars pour le projet intitulé « Renforcement des capacités de deux centres de formation des jeunes filles déscolarisées et des femmes dans les communes de Bassila et de Tanguieta ».

2. Pour l'exercice biennal 2004-2005, le Conseil international des radios-télévisions d'expression française, en sa qualité d'organisation non gouvernementale agréée qui entretient des relations officielles avec l'UNESCO, a reçu 17 000 dollars pour le projet intitulé « Magazines (12 radios, 12 télévisions) et spots radio et télévision sur les droits de l'homme (en général, de la femme et de l'enfant) ».

**Chaires UNESCO***Réseau électronique des chaires UNESCO en Afrique et du réseau virtuel africain UNITWIN de formation à la recherche*

Ce projet s'intéresse au fossé numérique de plus en plus marqué entre le Nord et le Sud, plus particulièrement dans le cas de l'Afrique, en contribuant à l'acquisition de connaissances et au renforcement des capacités dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications en vue de les utiliser pour promouvoir le développement durable. Grâce à lui, un appui dans le domaine de ces nouvelles technologies sera fourni aux 15 chaires UNESCO et à un Réseau de recherche régional (sur la philosophie et la démocratie) ainsi qu'à d'autres instituts de recherche qui mènent des activités ayant trait aux droits de l'homme, à la démocratie, à la bonne gouvernance, aux questions concernant les femmes et à une culture de paix en Afrique subsaharienne. Des chaires sont présentes dans les pays suivants : Bénin, Guinée (une sur les droits de l'homme et la démocratie et l'autre sur les femmes, l'égalité des sexes, la société et le développement), Côte d'Ivoire, Gabon, Burundi, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Madagascar, Éthiopie, Kenya, Namibie, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe. Des universités et des instituts de recherche du Mali, du Niger, du Cameroun et du Sénégal y participeront également.

## Burkina Faso

### Statistiques de base – Population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers)*			Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	13 228	6 650	6 578	101,1

Année	Scolarisation (enseignement primaire) <sup>a</sup>						
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	46	53	39	36	42	31	0,74-0,73

Année	Scolarisation (enseignement secondaire) <sup>a</sup>						
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	12	14	9	9	11	7	0,67-0,67

Année	Scolarisation (enseignement supérieur) <sup>b</sup>					
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)					Indice de parité des sexes (en pourcentage)
	Total	Hommes	Femmes	Total	Femmes	
2002	1 <sup>†</sup>	2 <sup>†</sup>	1 <sup>†</sup>			0,34 <sup>†</sup>

Année	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants <sup>c</sup>		
	Total	Hommes	Femmes
2002	127 <sup>†</sup>	194 <sup>†</sup>	63 <sup>†</sup>

### Activités menées dans le cadre du Programme de l'UNESCO

#### Secteur de l'éducation

1. Renforcement des moyens d'initiation aux sciences et aux techniques pour les filles et les garçons en vue d'améliorer leurs compétences de base (RENFORCEMENT DES MOYENS D'ÉDUCATION POUR TOUS (EPT) Programme pour la fourniture de services techniques aux États membres, financé au moyen de fonds extrabudgétaires) (en cours)

Le projet doit permettre de dispenser un enseignement scientifique et technique tenant compte des différences entre les sexes et des aspects socioculturels,



dans le cadre des plans d'action nationaux d'EPT (Népal, Égypte, Burkina Faso et Argentine).

Des travaux de recherche sur l'enseignement scientifique et technique et sur l'égalité entre les sexes ont été réalisés dans les quatre pays bénéficiant du projet afin de cerner et de déterminer les lacunes et les besoins à cet égard en vue de dispenser à tous les enfants, filles et garçons, un enseignement dans ce domaine qui tienne compte des réalités socioculturelles. Les objectifs visés sont les suivants :

- Examiner le Plan d'action d'EPT, les grandes orientations en matière d'enseignement scientifique et technique, les matériels pédagogiques et les cadres d'apprentissage en tenant compte des besoins particuliers des filles;
- Comprendre les attitudes des différents intervenants dans le domaine de l'éducation (planificateurs, enseignants, élèves et parents) à l'égard de l'accès, de la participation, des aptitudes et des choix des filles, s'agissant de l'enseignement scientifique et technique;
- Déterminer les atouts et les obstacles liés à l'accès des filles à l'enseignement scientifique et technique;
- Proposer des mesures visant à améliorer l'accès et la participation des filles à l'enseignement scientifique et technique.

2. *L'UNESCO a participé à l'action de plus grande envergure menée par la communauté internationale pour atteindre d'ici à 2005 et 2015, respectivement, les deux objectifs correspondants de l'Éducation pour tous (objectif 5) et du Millénaire pour le développement (objectif 3, cible 4), à savoir la parité des sexes et l'égalité des sexes*

Bien que les progrès accomplis depuis 2000 aient été lents, la nécessité de dispenser une éducation pour tous et de combler l'écart entre garçons et filles a pris une place centrale et amené à mobiliser l'opinion en faveur de l'éducation des filles et à lui faire prendre conscience de l'importance qu'elle revêt pour parvenir à un développement durable. L'UNESCO a redoublé d'efforts et intensifié sa collaboration avec ses partenaires et les gouvernements afin de surmonter les obstacles qui empêchent la participation pleine et entière des filles et des femmes pour faire en sorte que l'objectif de parité et d'égalité des sexes devienne une réalité en 2015.

Au Burkina Faso, l'UNESCO a élaboré un programme intitulé « Renforcement du pouvoir économique des femmes afin d'encourager l'éducation primaire dans une zone rurale au Burkina Faso », qui vise à promouvoir l'alphabétisation des femmes pour faire en sorte que les filles soient scolarisées. Diverses activités sont menées à ce titre : activités préscolaires, cours d'alphabétisation à l'intention des femmes et activités génératrices de revenus.

3. Le Burkina Faso a aussi bénéficié d'un programme intitulé « Renforcement des moyens d'initiation aux sciences et aux techniques pour les filles et les garçons en vue d'améliorer leurs compétences de base », qui doit permettre de dispenser un enseignement scientifique et technique en tenant compte des différences entre les sexes et des aspects socioculturels dans le cadre des plans d'action nationaux d'EPT. Des travaux de recherche sur l'enseignement scientifique et technique et sur l'égalité entre les sexes ont été réalisés afin de cerner et de déterminer les lacunes et

les besoins à cet égard en vue de dispenser à tous les enfants, filles et garçons, un enseignement dans ce domaine qui tienne compte des réalités socioculturelles.

4. *Modifications apportées au crédit approuvé pour 2004-2005 suite à des donations et des contributions spéciales*

La Principauté de Monaco a versé une contribution d'un montant de 35 000 dollars au titre du projet « Renforcement de l'aptitude des femmes à promouvoir l'éducation des enfants dans les zones rurales au Burkina Faso ».

**Secteur des sciences**

1. *Forum africain sur les femmes, la science et la technologie (janvier 1999)*

Résultats : Déclaration et Plan d'action de Ouagadougou, examinés lors de la Conférence mondiale sur la science (Budapest, juillet 1999).

2. *Organisation d'un stage international d'initiation aux sciences à l'intention des jeunes filles (Ouagadougou, 2002)*

Résultats : Ce stage a rassemblé une soixantaine de jeunes filles, dont une douzaine venaient de différents pays d'Afrique de l'Ouest, autour du thème des sciences et des professions scientifiques.

3. *Création d'une chaire UNESCO dénommée « Femmes, science et développement » à l'Université de Ouagadougou (décembre 2003)*

Le champ de compétence de cette chaire s'étend au Burkina Faso, au Togo, au Mali, au Nigéria et à la Côte d'Ivoire.

**Secteur de la culture**

*Projet commun UNESCO/ONUSIDA intitulé « Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida »*

Ce projet contribue à l'application de l'article 2 f) (« Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes ») et de l'article 5 a) (« Modifier les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ») de la Convention.

Compte tenu de la vulnérabilité accrue des jeunes filles et des femmes au VIH/sida et de la féminisation générale de l'épidémie, les questions liées aux femmes sont prises en compte dans toutes les activités menées à ce titre. Ce projet vise à analyser les facteurs socioculturels qui rendent les femmes vulnérables et à promouvoir notamment les schémas socioculturels qui favorisent l'égalité des sexes dans le domaine de la prévention.

Dans le cadre de la campagne d'ONUSIDA organisée sur le thème « Femmes, filles et VIH/sida » au siège de l'UNESCO, on peut mentionner deux manifestations récentes liées aux objectifs du Comité :

- En 2004, à l'occasion de la Journée de la femme, une réunion-débat a été organisée sur le thème « La réponse culturelle de l'Afrique au VIH/sida : les

femmes en lutte », qui a rassemblé de nombreux spécialistes de la question. Cette réunion a été organisée avec la participation et à l'intention des organisations de femmes africaines s'intéressant au VIH/sida;

- En 2004, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, une table ronde a été organisée en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Centre régional d'information et de prévention du sida/Île-de-France (CRIPS) sur le thème « Femmes migrantes et VIH/sida dans le monde : une approche anthropologique ». D'éminents spécialistes de l'anthropologie et de la démographie ont analysé l'extrême vulnérabilité des femmes migrantes face au VIH/sida dans différentes régions du monde et ont appelé l'attention sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre ce fléau, à la fois dans leur pays d'origine et leur pays de résidence. Le compte rendu des débats de la table ronde sera publié en 2005.

**Thème intersectoriel : élimination de la pauvreté,  
en particulier de l'extrême pauvreté**

*Contribuer à l'élimination de la pauvreté en renforçant la sécurité commune au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Bénin*

Ce projet vise à contribuer à l'élimination de la pauvreté et au renforcement de la sécurité commune grâce à une approche intersectorielle et pluridisciplinaire. Outre les organisations non gouvernementales (Caritas, Aide et Action et d'autres), les principaux partenaires sont l'ambassade du Canada au Niger, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) (1 495 250 FCFA), le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (5 000 dollars), le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme alimentaire mondial. Pendant la période considérée, les résultats ci-après ont été obtenus :

- i) Évaluation initiale des projets et des travaux concernant le lien entre la pauvreté et les droits de l'homme, réalisés par les comités nationaux de suivi créés au Mali et au Niger, entreprise lors d'une réunion tenue sur l'île de Gorée (Sénégal) en mars-avril 2004. Cette réunion a permis de porter le débat aux niveaux national et régional et de déterminer les mesures à prendre dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté, principalement des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté;
- ii) Participation des collectivités les plus défavorisées à la prise de décisions au niveau local. Dans les trois villages (au Burkina Faso, au Mali et au Niger), des comités de gestion créés au niveau de la collectivité ont surveillé l'exécution des activités (avec l'aval des collectivités locales). Destinées en particulier aux femmes et aux filles, ces activités concernaient notamment l'approvisionnement en eau, l'alphabétisation, la formation à des activités rémunératrices, le microcrédit, etc.

**Programme de participation et aide d'urgence**

1. *Appui aux activités du Comité national des femmes aveugles de l'Association burkinabé pour la promotion des aveugles et malvoyants*

Le projet vise à répondre aux besoins des aveugles au Burkina Faso. Le Comité des femmes aveugles a été créé en 1995. Le projet doit permettre de fournir du matériel et une formation à ce comité grâce à une série de microprojets. Ce type

d'enseignement pour adultes vise à renforcer les moyens d'action des femmes handicapées pour les encourager à participer plus activement à la vie de la société. Il a en outre pour but de stimuler la création d'autres comités dans les provinces.

2. *Formation aux droits de l'homme et du citoyen et à la démocratie locale au Sénégal, au Burkina Faso et au Mali*

En accord avec les Gouvernements sénégalais, malien et burkinabé, ce projet, qui vise à faire connaître l'expérience acquise par l'UNESCO dans le domaine de la formation aux droits de l'homme et du citoyen et à la démocratie locale, s'inscrit également dans une perspective d'accompagnement et d'approfondissement du processus de décentralisation, en tenant compte de la place centrale qu'occupent les droits de l'homme dans la promotion de la démocratie et du développement.

Afin de renforcer l'égalité entre les sexes, les femmes seront activement associées à toutes les phases du cycle du projet (recherche, exécution, recyclage du personnel chargé de la formation, évaluation) de manière à diffuser et à élaborer des matériels pédagogiques. Des associations de femmes seront sélectionnées pour participer à l'exécution du projet, qui devra répondre aux besoins de formation pour des conseillères et d'autres activités destinées à renforcer la participation des femmes à la vie publique au niveau local.

3. Pour l'exercice biennal 2004-2005, le Burkina Faso, en sa qualité d'État membre ou de membre associé du Programme de participation ou au titre de l'aide d'urgence, a reçu 45 000 dollars pour le projet régional intitulé « Réunion des ministres de l'éducation sur le centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique ».

4. Pour l'exercice biennal 2004-2005, le Conseil international des radios-télévisions d'expression française, en sa qualité d'organisation non gouvernementale internationale agréée qui entretient des relations officielles avec l'UNESCO, a reçu 17 000 dollars pour le projet intitulé « Magazines (12 radios, 12 télévisions) et spots radio et télévision sur les droits de l'homme (en général, de la femme et de l'enfant) ».

### **Bourses d'études**

En 2005, M<sup>me</sup> Fati Kirakoya (Burkina Faso) a reçu une bourse d'études au titre du programme l'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science. Ces bourses sont octroyées à des femmes menant des travaux de recherche dans le domaine des sciences de la vie (doctorat et postdoctorat). Chaque boursière peut recevoir jusqu'à 20 000 dollars.

## République populaire démocratique de Corée

### Statistiques de base – Population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers)*			Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	22 488	11 233	11 255	99,8

Année	Scolarisation (enseignement primaire)**						Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
	–	–	–	–	–	–	– –

Année	Scolarisation (enseignement secondaire)***						Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
	–	–	–	–	–	–	– –

Année	Scolarisation (enseignement supérieur)****			Indice de parité des sexes (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Hommes	Femmes	
	–	–	–	–

Année	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants <sup>†</sup>		
	Total	Hommes	Femmes
	–	–	–

## Activités menées dans le cadre du Programme de l'UNESCO

### Secteur de la culture

*Projet commun UNESCO/ONUSIDA intitulé « Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida »*

Ce projet contribue à l'application de l'article 2 f) (« Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes ») et de l'article 5 a) (« Modifier les schémas et

modèles de comportement socioculturels de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ») de la Convention.

Compte tenu de la vulnérabilité accrue des jeunes filles et des femmes au VIH/sida et de la féminisation générale de l'épidémie, les questions liées aux femmes sont prises en compte dans toutes les activités menées à ce titre. Ce projet vise à analyser les facteurs socioculturels qui rendent les femmes vulnérables et à promouvoir, notamment, des schémas socioculturels qui favorisent l'égalité des sexes dans le domaine de la prévention.

Dans le cadre de la campagne d'ONUSIDA organisée sur le thème « Femmes, filles et VIH/sida » au siège de l'UNESCO, on peut mentionner une manifestation récente liée aux objectifs du Comité :

- En 2004, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, une table ronde a été organisée en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Centre régional d'information et de prévention du Sida/Île-de-France (CRIPS) sur le thème « Femmes migrantes et VIH/sida dans le monde : une approche anthropologique ». D'éminents spécialistes de l'anthropologie et de la démographie ont analysé l'extrême vulnérabilité des femmes face au VIH/sida dans différentes régions du monde et ont appelé l'attention sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre ce fléau, à la fois dans leur pays d'origine et leur pays de résidence. Le compte rendu des débats de la table ronde sera publié en 2005.

### **Bourses d'études**

M<sup>mes</sup> June Park et Yong Sun Kye, toutes deux originaires de la République populaire démocratique de Corée, ont reçu en 2000 et 2005, respectivement, une bourse d'études au titre du programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science. Ces bourses sont octroyées aux femmes menant des travaux de recherche dans le domaine des sciences de la vie (doctorat et post-doctorat). Chaque boursière peut recevoir jusqu'à 20 000 dollars.

## Gambie

### Statistiques de base – Population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers)*			Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	1 517	752	765	98,3

Année	Scolarisation (enseignement primaire) <sup>a</sup>						Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	85	86 <sup>†</sup>	84 <sup>†</sup>	79 <sup>†</sup>	79 <sup>†</sup>	78 <sup>†</sup>	0,98 <sup>†</sup> -0,99 <sup>†</sup>

Année	Scolarisation (enseignement secondaire) <sup>a</sup>						Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	34 <sup>†</sup>	41 <sup>†</sup>	28 <sup>†</sup>	33 <sup>†</sup>	39 <sup>†</sup>	27 <sup>†</sup>	0,69 <sup>†</sup> -0,68 <sup>†</sup>

Année	Scolarisation (enseignement supérieur) <sup>b</sup>			Indice de parité des sexes (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Hommes	Femmes	
1998	1	2	1	0,29

Année	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants <sup>c</sup>		
	Total	Hommes	Femmes
1998	95	148	43

### Activités menées dans le cadre du Programme de l'UNESCO

#### Secteur de l'éducation

*Organisation d'une réunion sous-régionale de hauts fonctionnaires et responsables pour les pays d'Afrique de l'Ouest qui sont en crise*

Des efforts sont faits pour mobiliser des fonds supplémentaires afin d'organiser cette réunion, qui devrait avoir lieu en avril 2005 en Gambie. Ce projet vise à aider les pays d'Afrique de l'Ouest, qui sont en crise ou qui sortent d'une crise, à atteindre les objectifs du Cadre d'action de Dakar en matière d'éducation

pour tous avant l'échéance de 2015. On encouragera les initiatives visant à intégrer dans tous les niveaux d'enseignement des valeurs et des méthodes pour apprendre à vivre ensemble en aidant les États Membres qui sont dans les zones desservies à réorienter leurs politiques fondamentales en matière d'éducation afin que les programmes et les méthodes incorporent certaines valeurs, notamment les droits de l'homme, l'égalité entre les sexes, la paix, la tolérance, la non-violence et l'entente entre les cultures.

### **Secteur de la culture**

#### *Projet commun UNESCO/ONUSIDA intitulé « Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida »*

Ce projet contribue à l'application de l'article 2 f) (« Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes ») et de l'article 5 a) (« Modifier les schémas et modèles de comportement socioculturels de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ») de la Convention.

Compte tenu de la vulnérabilité accrue des jeunes filles et des femmes au VIH/sida et de la féminisation générale de l'épidémie, les questions liées aux femmes sont prises en compte dans toutes les activités menées à ce titre. Ce projet vise à analyser les facteurs socioculturels qui rendent les femmes vulnérables et à promouvoir, notamment, des schémas socioculturels qui favorisent l'égalité des sexes dans le domaine de la prévention.

Dans le cadre de la campagne d'ONUSIDA organisée sur le thème « Femmes, filles et VIH/sida » au siège de l'UNESCO, on peut mentionner deux manifestations récentes liées aux objectifs du Comité :

- En 2004, à l'occasion de la Journée de la femme, une réunion-débat a été organisée sur le thème « La réponse culturelle de l'Afrique au VIH/sida : les femmes en lutte », qui a rassemblé de nombreux spécialistes de la question. Cette réunion a été organisée avec la participation et à l'intention des organisations de femmes africaines s'intéressant au VIH/sida;
- En 2004, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, une table ronde a été organisée en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Centre régional d'information et de prévention du Sida/Île-de-France (CRIPS) sur le thème « Femmes migrantes et VIH/sida dans le monde : une approche anthropologique ». D'éminents spécialistes de l'anthropologie et de la démographie ont analysé l'extrême vulnérabilité des femmes face au VIH/sida dans différentes régions du monde et ont appelé l'attention sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre ce fléau, à la fois dans leur pays d'origine et leur pays de résidence. Le compte rendu des débats de la table ronde sera publié en 2005.

### **Programme de participation et aide d'urgence**

Pour l'exercice biennal 2004-2005, la Gambie, en sa qualité d'État Membre ou de membre associé du Programme de participation ou au titre de l'aide d'urgence, a



reçu 20 000 dollars pour un projet visant à organiser une conférence réservée aux femmes et aux filles et à produire un fascicule sur l'éducation des filles.

**Bourses d'études**

M<sup>me</sup> Mariama Khan, originaire de la Gambie, a reçu une bourse de recherche UNESCO/Suzanne Mubarak/Amitié Japon-Égypte, pour l'autonomisation des femmes dans les études sur la paix et la parité.

## Guyana

### Statistiques de base – Population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers)*			Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	<b>751</b>	364	387	94,2

  

Année	Scolarisation (enseignement primaire) <sup>a</sup>						
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçon	Filles	
2002	<b>125</b>	126	123	<b>99<sup>†</sup></b>	100 <sup>†</sup>	98 <sup>†</sup>	0,98 <sup>†</sup> -0,98 <sup>†</sup>

  

Année	Scolarisation (enseignement secondaire) <sup>a</sup>						
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçon	Filles	
2000	<b>88</b>	87	89	<b>76<sup>†</sup></b>	75 <sup>†</sup>	78 <sup>†</sup>	1,03 <sup>†</sup> -1,04 <sup>†</sup>

  

Année	Scolarisation (enseignement supérieur) <sup>b</sup>			
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Indice de parité des sexes (en pourcentage)
	Total	Hommes	Femmes	
2002	<b>6</b>	5 <sup>†</sup>	8 <sup>†</sup>	1,58 <sup>†</sup>

  

Année	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants <sup>c</sup>		
	Total	Hommes	Femmes
2002	<b>635</b>	511 <sup>†</sup>	752

### Activités menées dans le cadre du Programme de l'UNESCO

#### Secteur de la culture

*Projet commun UNESCO/ONUSIDA intitulé « Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida »*

Ce projet contribue à l'application de l'article 2 f) (« Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes ») et de l'article 5 a) (« Modifier les schémas et

modèles de comportement socioculturels de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ») de la Convention.

Compte tenu de la vulnérabilité accrue des jeunes filles et des femmes au VIH/sida et de la féminisation générale de l'épidémie, les questions liées aux femmes sont prises en compte dans toutes les activités menées à ce titre. Ce projet vise à analyser les facteurs socioculturels qui rendent les femmes vulnérables et à promouvoir, notamment, des schémas socioculturels qui favorisent l'égalité des sexes dans le domaine de la prévention.

Dans le cadre de la campagne d'ONUSIDA organisée sur le thème « Femmes, filles et VIH/sida », au siège de l'UNESCO, on peut mentionner une manifestation récente liée aux objectifs du Comité :

- En 2004, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, une table ronde a été organisée en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Centre régional d'information et de prévention du Sida/Île-de-France (CRIPS) sur le thème « Femmes migrantes et VIH/sida dans le monde : une approche anthropologique ». D'éminents spécialistes de l'anthropologie et de la démographie ont analysé l'extrême vulnérabilité des femmes face au VIH/sida dans différentes régions du monde et ont appelé l'attention sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre ce fléau, à la fois dans leur pays d'origine et leur pays de résidence. Le compte rendu des débats de la table ronde sera publié en 2005.

## Irlande

### Statistiques de base - Population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers)*			Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	4 418	2 063	2 085	99,0

Année	Scolarisation (enseignement primaire) <sup>a</sup>							Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)				
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçon	Filles		
2002	106	106	106	96	95	97	1,00-1,02	

Année	Scolarisation (enseignement secondaire) <sup>b</sup>							Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)				
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçon	Filles		
2002	107	102	112	83	80	87	1,09-1,08	

Année	Scolarisation (enseignement supérieur) <sup>b</sup>						Indice de parité des sexes (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)						
	Total	Hommes		Femmes			
2002	52	45		59		1,32	

Année	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants <sup>7</sup>		
	Total	Hommes	Femmes
2002	4 642	4 135	5 144

### Activités menées au titre du programme de l'UNESCO

#### Secteur de la culture

*Projet commun UNESCO/ONUSIDA intitulé « Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida »*

Ce projet contribue à l'application de l'article 2 f) (« Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes ») et de l'article 5 a) (« Modifier les schémas et

modèles de comportement socioculturels de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ») de la Convention.

Compte tenu de la vulnérabilité accrue des jeunes filles et des femmes au VIH/sida et de la féminisation générale de l'épidémie, les questions liées aux femmes sont prises en compte dans toutes les activités menées à ce titre. Ce projet vise à analyser les facteurs socioculturels qui rendent les femmes vulnérables et à promouvoir, notamment, les schémas socioculturels qui favorisent l'égalité des sexes dans le domaine de la prévention.

Dans le cadre de la campagne d'ONUSIDA organisée sur le thème « Femmes, filles et VIH/sida », au siège de l'UNESCO, on peut mentionner une manifestation récente liée aux objectifs du Comité :

- En 2004, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, une table ronde a été organisée en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Centre régional d'information et de prévention du Sida/Île-de-France (CRIPS) sur le thème « Femmes migrantes et VIH/sida dans le monde : une approche anthropologique ». D'éminents spécialistes de l'anthropologie et de la démographie ont analysé l'extrême vulnérabilité des femmes face au VIH/sida dans différentes régions du monde et ont appelé l'attention sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre ce fléau, à la fois dans leur pays d'origine et leur pays de résidence. Le compte-rendu des débats de la table ronde sera publié en 2005.

## Israël

## Statistiques de base – Population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers)*			Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	6 725	3 327	3 398	97,9

Année	Scolarisation (enseignement primaire) <sup>a</sup>						Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	112	112	112	99	99	99	1,00-1,00

Année	Scolarisation (enseignement secondaire) <sup>a</sup>						Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	93	94	92	89	89	89	0,98-1,00

Année	Scolarisation (enseignement supérieur) <sup>b</sup>				Indice de parité des sexes (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)				
	Total	Hommes	Femmes		
2002	57	50	66		1,33

Année	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants <sup>c</sup>		
	Total	Hommes	Femmes
2002	4 780	4 291	5 256

## Activités menées dans le cadre du Programme de l'UNESCO

## Secteur de la culture

*Projet commun UNESCO/ONUSIDA intitulé « Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida »*

Ce projet contribue à l'application de l'article 2 f) (« Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes ») et de l'article 5 a) (« Modifier les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de

parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ») de la Convention.

Compte tenu de la vulnérabilité accrue des jeunes filles et des femmes au VIH/sida et de la féminisation générale de l'épidémie, les questions liées aux femmes sont prises en compte dans toutes les activités menées à ce titre. Ce projet vise à analyser les facteurs socioculturels qui rendent les femmes vulnérables et à promouvoir, notamment, des schémas socioculturels qui favorisent l'égalité des sexes dans le domaine de la prévention.

Dans le cadre de la campagne d'ONUSIDA organisée sur le thème « Femmes, filles et VIH/sida » au siège de l'UNESCO, on peut mentionner une manifestation récente liée aux objectifs du Comité :

- En 2004, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, une table ronde a été organisée en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Centre régional d'information et de prévention du Sida/Île-de-France (CRIPS) sur le thème « Femmes migrantes et VIH/sida dans le monde : une approche anthropologique ». D'éminents spécialistes de l'anthropologie et de la démographie ont analysé l'extrême vulnérabilité des femmes face au VIH/sida dans différentes régions du monde et ont appelé l'attention sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre ce fléau, à la fois dans leur pays d'origine et leur pays de résidence. Le compte rendu des débats de la table ronde sera publié en 2005.

### **Secteur de la communication**

#### *Création de films d'animation sur les droits des jeunes femmes et des filles*

En 2004, l'UNESCO a alloué un montant de 17 650 dollars à un projet portant sur la création de 30 films, de 60 secondes chacun, consacrés au droit fondamental des filles et des jeunes femmes à l'éducation et à la santé. Cette série de films, qui a pour objectif de sensibiliser l'opinion en tirant parti du langage universel des films d'animation, sera largement diffusée dans le monde entier. Ce projet coïncide avec le Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007, qui vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'intégration de la problématique hommes-femmes dans la planification et la programmation des politiques.

### **Bourse d'études**

En 2003, Victoria Yavelsky (Israël), a reçu une bourse d'études au titre du programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science, destinée aux femmes menant des travaux de recherche dans le domaine des sciences de la vie (doctorat et postdoctorat). Chaque boursière peut recevoir jusqu'à 20 000 dollars.

## Liban

### Statistiques de base – Population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers)*			Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	3 577	1 753	1 824	96,1

Année	Scolarisation (enseignement primaire) <sup>a</sup>						Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	103	105	102	91	91	90	0,97-0,99

Année	Scolarisation (enseignement secondaire) <sup>a</sup>						Indice de parité des sexes brut-net (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	79	76	83	–	–	–	1,09- –

Année	Scolarisation (enseignement supérieur) <sup>b</sup>			Indice de parité des sexes (en pourcentage)
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Hommes	Femmes	
2002	44	40	48	1,19

Année	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants <sup>c</sup>		
	Total	Hommes	Femmes
2002	4 006	3 760	4 243

### Activités menées dans le cadre du Programme de l'UNESCO

#### Secteur de l'éducation

1. *Études d'évaluation des besoins en ce qui concerne la conception de matériels d'information et la sensibilisation pour inciter les filles et les femmes à choisir des filières scientifiques et techniques*

On a commencé à planifier les études d'évaluation des besoins avec les commissions nationales pour l'UNESCO dans certains pays arabes. Au Liban, cette planification a débuté en avril 2004. On continuera de mettre en avant le rôle des



femmes dans le développement socioéconomique grâce à des programmes et des matériels novateurs en matière d'enseignement scientifique et technique. En collaboration avec un petit nombre d'experts, le bureau de l'UNESCO à Beyrouth étudiera l'incidence de ces programmes sur le rôle des femmes dans le développement économique et social.

## *2. Participation à la conférence internationale du Centre pédagogique pour les sciences et les mathématiques*

Le bureau de l'UNESCO au Caire a aidé la Société des étudiants qui se destinent à l'enseignement et le Centre pédagogique pour les sciences et les mathématiques de l'Université américaine de Beyrouth à organiser la onzième Foire annuelle des sciences, des mathématiques et des techniques pendant le week-end du 16 au 18 avril 2004, à l'Université américaine de Beyrouth. L'idée était d'offrir aux étudiants la possibilité de partager des projets scientifiques, mathématiques et techniques avec leurs pairs inscrits dans d'autres établissements au Liban.

Entre le 14 et le 16 septembre 2004, l'UNESCO a également contribué à organiser un atelier de formation à l'intention des enseignants, en mettant l'accent sur l'éducation des filles.

## **Secteur de la culture**

### *Projet commun UNESCO/ONUSIDA intitulé « Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida »*

Ce projet contribue à l'application de l'article 2 f) (« Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes ») et de l'article 5 a) (« Modifier les schémas et modèles de comportement socioculturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières, ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes ») de la Convention.

Compte tenu de la vulnérabilité accrue des jeunes filles et des femmes au VIH/sida et de la féminisation générale de l'épidémie, les questions liées aux femmes sont prises en compte dans toutes les activités menées à ce titre. Ce projet vise à analyser les facteurs socioculturels qui rendent les femmes vulnérables et à promouvoir, notamment, les schémas socioculturels qui favorisent l'égalité des sexes dans le domaine de la prévention.

Dans le cadre de la campagne d'ONUSIDA organisée sur le thème « Femmes, filles et VIH/sida » au siège de l'UNESCO, on peut mentionner une manifestation récente liée aux objectifs du Comité :

- En 2004, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, une table ronde a été organisée en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Centre régional d'information et de prévention du Sida/Île-de-France (CRIPS) sur le thème « Femmes migrantes et VIH/sida dans le monde : une approche anthropologique ». D'éminents spécialistes de l'anthropologie et de la démographie ont analysé l'extrême vulnérabilité des femmes face au VIH/sida dans différentes régions du monde et ont appelé l'attention sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre ce fléau, à la

fois dans leur pays d'origine et leur pays de résidence. Le compte rendu des débats de la table ronde sera publié en 2005.

**Bourses d'études**

Ghinwa Naja, Chantal Farra et Sonia Nasr, toutes trois Libanaises, ont reçu en 2004, 2001 et 2000, respectivement, une bourse d'études au titre du programme l'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science, destinée aux femmes menant des travaux de recherche dans le domaine des sciences de la vie (doctorat et postdoctorat). Chaque boursière peut recevoir jusqu'à 20 000 dollars.

---